

Déclaration du SNETAA-FO à la CAPA **d'accès à la Hors classe des PLP**

Le 28 mai dernier, Le Ministre de l'Éducation Nationale a annoncé, pour le grand public sa vision de sa réforme de l'enseignement professionnel. Pour nous, acteurs de terrain, le contenu, ce n'est que de la com', rien que de la com' !

Et les PLP, la com' ce n'est pas ce qui les intéresse. Pour leur majorité, comme pour le SNETAA-FO, leur intérêt, c'est le concret. Aussi, nous profiterons de cette déclaration pour affirmer nos positions sur l'Enseignement Professionnel :

Le SNETAA-FO :

- s'oppose à l'apprentissage et de fait, à toute tentative d'implantation d'une UFA dans tous les Lycées Professionnels ;
- combat toutes les suppressions de poste ;
- est contre la mixité des parcours et des publics.
- reste opposé au CCF.

Le SNETAA-FO s'engage pour :

- le maintien du diplôme intermédiaire, de la durée des PFMP, de la professionnalisation de la seconde, des CPC définissant les diplômes avec des PLP qui y siègent.
- consolider les diplômes nationaux et en particulier le CAP. Il faut mettre un coup d'arrêt à la dépréciation de ce diplôme national pour donner ses chances à tous les jeunes.
- que la Voie Pro devienne incontournable pour l'émancipation de la jeunesse,
- obtenir des meilleures conditions de travail pour les PLP dont grand nombre est en souffrance.

Sans se livrer à une exégèse de la com' du Ministre afin de tenter d'en tirer un hypothétique substrat, certains points méritent toutefois quelques commentaires de bon sens. Le SNETAA-FO connaît les établissements et le métier d'enseignant sur le terrain : il sait faire la différence entre la nécessité d'une pédagogie innovante, spécifique, de projets, en équipe et les délires des lobbyistes pédagogistes :

- NON, la «co-intervention» ne se décrète pas : obtenir une réelle connexion entre les disciplines de l'Enseignement Général et l'Enseignement Professionnel, amplifier la pédagogie inductive pour remettre à niveau les jeunes qui ne maîtrisent pas les savoirs fondamentaux ne peut se faire qu'avec l'accord et la volonté de tous... et pour cela, il ne faudra pas tenter de tailler dans les moyens !
- NON, les chefs-d'œuvre ne peuvent constituer un rite de passage pour une formation professionnelle, c'est totalement déconnecté de la réalité du monde du travail !
- NON, le campus des métiers (sous n'importe quelle appellation-ronflante-2.0) n'a aucun autre intérêt que celui d'être le cheval de Troie de l'Apprentissage !
- OUI, des moyens sont nécessaires pour que chaque jeune puisse choisir son parcours professionnel en l'orientant dans son choix entre une poursuite d'études et l'accès à la vie active !
- OUI, il faut pérenniser les heures d'A.P. Pour tous les élèves en Lycée Professionnel : donner une culture générale forte en respectant les disciplines d'enseignement Général est une exigence pour le SNETAA-FO !
- OUI aussi nous sommes favorables aux S.T.S. implantées dans les Lycées Professionnels dans lesquelles enseignent les PLP. Toutes les nouvelles S.T.S. doivent s'ouvrir en L.P !

LE SNETAA-FO restera mobilisé sur ses mandats afin que soit défendue la voie de la formation professionnelle publique et laïque.

Après la com', passons maintenant à l'objet de cette CAPA d'avancement à la Hors Classe qui s'inscrit vraiment cette année dans la pleine logique du PPCR et l'analyse de la campagne de promotion donne raison aux analyses précédentes du SNETAA-FO sur ses conséquences néfastes.

Non, malgré ce que certains affirment et véhiculent, chaque agent n'aura pas l'assurance de changer de grade et terminer sa carrière dans au moins un grade supérieur à celui de son recrutement.

Pour cette année, 27 collègues au 11ème échelon (contre 7 l'an dernier) ne seront pas promus et parmi eux, certains partiront à la retraite sans avoir eu accès à la Hors classe.

Non seulement le PPCR ne tient pas les promesses auxquelles le SNETAA-FO n'a pas cru mais il crée des situations qui invalident ses maigres principes ;il ne fait qu'instaurer le mérite au quota avec en plus l'incongruité de figer des situations de carrière durant des années. Pour exemple :

- de nombreux d'avis très satisfaisants de certains inspecteurs ne respectent pas les 20% (P8512 60%, P1315 40,48%, P5100 36,36% et P7420 30%, P8012 8,33%, P4550 7.69%, P7200 6,25%...);
- de nombreux établissements ne respectent pas non plus ces consignes (LP Hélène Boucher, LP Urbain Vitry, LP Acouturier Carmaux, SEP du Lycée polyvalent de Cahors...)
- les appréciations ne peuvent changer qu'au changement d'échelon. Au pire, les collègues au 11ème échelon pour la HC (tout comme au 6ème HC pour la classe exceptionnelle) n'ont aucune chance de voir leurs appréciations modifiées. Au mieux, pour les autres, ils auront à attendre 3 ans un changement d'échelon pour espérer avoir une meilleure évaluation. Que penseraient un élève qui se verrait attribuer une seule note, avec une seule évaluation en début de seconde, à qui on dirait que ce sera la même pour les 3 ans de son cursus et ... que ce sera aussi la même pour le Bac Pro ?
- pour respecter ces nouvelles règles, des collègues ont vu leurs avis dégradés souvent en dernière minute et ne peuvent légitimement le comprendre.

La situation est tellement surréaliste que le SNETAA-FO a même recueilli des plaintes de chefs d'établissements qui auraient reçu des injonctions du Secrétariat Général pour qu'ils respectent les quotas fixés dans un délai de 24 h...

Les aiguilles ne tournent vraiment pas dans le bon sens. Le PPCR, c'est ubuesque, inique et n'apporte rien aux collègues. N'importe quel enseignant l'a déjà compris, si on avait vraiment voulu améliorer les salaires, une solution très simple existait déjà : augmenter la valeur du point d'indice ! Or, avec le gel de ce dernier, le SNETAA-FO constate toujours que l'accès à la Hors Classe reste la seule perspective d'évolution de salaire permettant de prétendre à une retraite décente.

Le SNETAA-FO reste opposé au PPCR.

Le SNETAA-FO est aussi opposé à la Hors Classe et à la Classe Exceptionnelle, il revendique une fin de carrière pour tous à l'indice terminal du dernier grade réparti sur 11 échelons.

Nous vous remercions de votre écoute et nous remercions aussi les services du Rectorat pour